Ville de Bègles

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur 033-213300395-20250218-5110-DE-1-1 Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2025 Date de mise en ligne : 20 février 2025

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DE LA VILLE DE BEGLES

SÉANCE DU 18 février 2025

DÉLIBÉRATION N°2025 016

OBJET: MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

Le 18 février 2025, le Conseil Municipal de la Ville de Bègles s'est réuni Salle du conseil sous la présidence de Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH, Maire de Bègles, en suite de la convocation adressée le **12 février 2025.**

Étaient présents: M. Clément ROSSIGNOL PUECH, Mme Edwige LUCBERNET, M. Marc CHAUVET, Mme Nadia BENJELLOUN-MACALLI, M. Vincent BOIVINET, Mme Amélie COHEN-LANGLAIS, M. Olivier GOUDICHAUD, Mme Fabienne CABRERA, M. Pierre OUALLET, Mme Catherine CAMI, M. Xavier-Marie FEDOU, M. Jacques RAYNAUD, Mme Isabelle TARIS, M. Benoît D'ANCONA, M. Pascal LABADIE, Mme Marie-Laure PIROTH, Mme Typhaine CORNACCHIARI, Mme Laure DESVALOIS, M. Nabil ENNAJHI, M. Idriss BENKHELOUF, M. Aurélien DESBATS, M. Christian BAGATE, M. Mohammed MICHRAFY, M. Alexandre DIAS, Mme Isabelle TEURLAY NICOT.

S'étaient fait excuser et avaient donné délégation :

Mme Christelle BAUDRAIS donne procuration à M. Nabil ENNAJHI, Mme Bénédicte JAMET DIEZ donne procuration à Mme Catherine CAMI, Mme Sadia HADJ ALBELKADER donne procuration à Mme Edwige LUCBERNET, Mme Sylvaine PANABIERE donne procuration à M. Vincent BOIVINET, M. Guénolé JAN donne procuration à M. Pierre OUALLET, M. Florian DARCOS donne procuration à M. Marc CHAUVET, Mme Fabienne DA COSTA donne procuration à M. Christian BAGATE, M. Christophe THOMAS donne procuration à Mme Isabelle TEURLAY NICOT, Mme Seynabou GUEYE donne procuration à M. Mohammed MICHRAFY, M. Kewar CHEBANT donne procuration à M. Xavier-Marie FEDOU.

Secrétaire de la séance : M. Nabil ENNAJHI

Monsieur Marc CHAUVET expose:

Il appartient au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu des différents mouvements (démission, mobilité interne, mise en stage à venir, retraite...), il convient de créer les nouveaux emplois correspondants.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

ENTENDU le rapport de présentation

VU le Code général des collectivités territoriales

VU le Code général de la fonction publique, notamment l'article L542-2

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre à jour le tableau des emplois permanents de la collectivité en créant les nouveaux emplois

DÉCIDE

Article 1: De modifier le tableau des emplois permanents à temps complet à compter du 1^{er} mars 2025 tels qu'indiqués ci-après afin d'assurer la pérennisation des postes de certains agents déjà présents (contrats permanents et mise en stage à venir, demande de changement de filière d'un agent fonctionnaire) :

GRADE	CATÉGORIE	CRÉATIONS DE POSTES
ADJOINT TECHNIQUE	С	2
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ÈRE CLASSE	С	1
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2ÈME	С	1
ADJOINT ADMINISTRATIF	С	2
RÉDACTEUR	В	1
	TOTAL	7

<u>Article 2</u>: De modifier le tableau des emplois permanents à temps complet à compter du 1^{er} mars 2025 tels qu'indiqués ci-après afin de mettre à jour le tableau des emplois relatifs à des recrutements à venir pour pourvoir des postes qui se sont libérés à la suite de départs pour retraite, démissions, mobilité interne, postes devenus vacants à la suite d'inaptitude totale et définitive aux fonctions :

GRADE	CATÉGORIE	CRÉATIONS DE POSTES
ADJOINT TECHNIQUE OU ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2ÈME CLASSE OU ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ÈRE CLASSE	С	4
ADJOINT TECHNIQUE OU ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2ÈME OU 1ÈRE CLASSE OU ATSEM PRINCIPAL 2ÈME OU 1ÈRE CLASSE	С	1
	TOTAL	5

Article 3 : De prévoir et prélever les crédits correspondants sur le chapitre 012 du budget principal de la Ville.

VOTANTS: 35		VOIX
Pour	28	
Abstentions		M. Christian BAGATE, M. Mohammed MICHRAFY, M. Alexandre DIAS, Mme Isabelle TEURLAY NICOT, Mme Fabienne DA COSTA, M. Christophe THOMAS, Mme Seynabou GUEYE

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Fait et délibéré le 18 février 2025

LE/LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE, POUR EXTRAIT CONFORME,

M. Nabil ENNAJHI

LE MAIRE,

M. Clément ROSSIGNOL PUECH